

[Afficher dans votre navigateur](#)

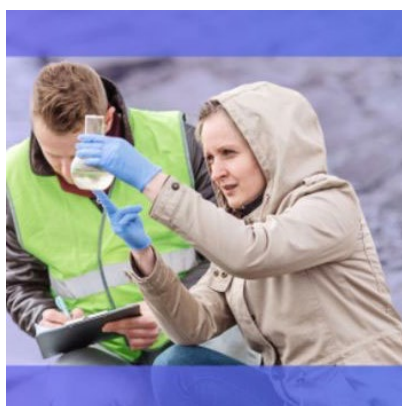


IFRS en Bref

21 septembre 2022

Cette Newsletter vous présente les derniers développements en matière de normes IFRS

Contrats déficitaires : comment les déterminer à l'aune des nouvelles dispositions d'IAS 37 ?



Ce nouveau guide KPMG vous permettra d'apprécier si un contrat est déficitaire au sens des nouvelles dispositions d'IAS 37 et nécessite en conséquence la constitution d'une provision.

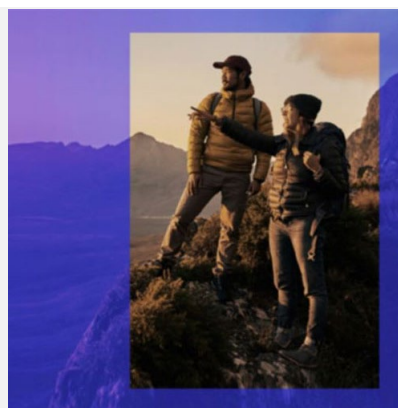
[▶ En savoir plus](#)

Assureurs : notre plan en 7 étapes pour la transition vers IFRS 17 et IFRS 9 !

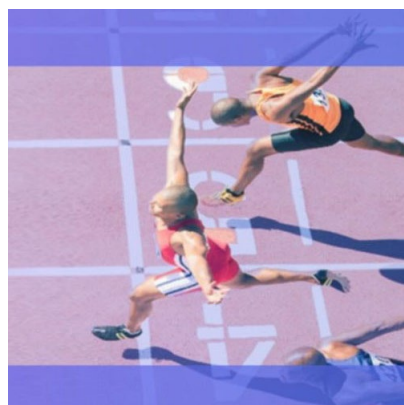
Prenez connaissance de notre plan en 7 étapes pour

vous aider à préparer vos premières publications selon IFRS 17 et IFRS 9.

[▶ En savoir plus](#)



Impôt minimum mondial : faut-il fournir des informations dès 2022 ?



Cet article a vocation à sensibiliser les entreprises potentiellement concernées par l'impôt minimum mondial (GloBE) sur les informations à communiquer en annexe dès maintenant.

[▶ En savoir plus](#)

Notre nouvelle édition d'Insights into IFRS est disponible !

Notre ouvrage Insights into IFRS désormais au seul format e-book contient la doctrine de KPMG à jour des derniers développements IFRS et ouvre sur de nouvelles perspectives.

[▶ En savoir plus](#)



KPMG vous accompagne

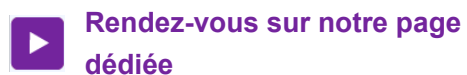
Les ressources de KPMG International



Consultez nos autres publications « On en parle »



Radio KPMG



Contact Accounting Advisory

pour toute consultation technique notre équipe est à votre disposition



L'équipe de rédaction



Emmanuel Paret

Associé KPMG,
Responsable
de la doctrine comptable



Edith Schwager

Director KPMG,
Doctrine comptable



kpmg.fr/mediasocial



Déclaration de Confidentialité | Mentions légales

Vos données personnelles sont traitées par KPMG S.A., agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées. Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Pour gérer vos abonnements et vos préférences de communication, merci de [cliquer ici](#).
Pour un désabonnement total des communications marketing de KPMG, merci de [cliquer ici](#).

** «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.*

© 2022 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.